

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

CNDS

Centre national pour le développement du sport

Décision DG n° 2018-12 du 16 avril 2018 portant nomination du délégué territorial adjoint du Centre national pour le développement du sport Mayotte

NOR : SPOX1830241S

La directrice générale du Centre national pour le développement du sport,

Vu le code du sport ;

Vu le décret n° 2009-548 du 15 mai 2009 portant modification des dispositions du code du sport relatives au Centre national pour le développement du sport ;

Vu le décret du 5 avril 2017 portant nomination de Mme Armelle DAAM au poste de directrice générale du Centre national pour le développement du sport à compter du 14 avril 2017 ;

Vu le décret du 28 mars 2018 portant nomination de M. Dominique SORAIN à la fonction de préfet de Mayotte à compter du 30 mars 2018 ;

Vu l'arrêté du 22 septembre 2017 portant nomination de M. Patrick BONFILS dans l'emploi de directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Mayotte à compter du 1^{er} octobre 2017 ;

Vu la proposition du préfet de Mayotte le 4 avril 2018,

Décide :

Article 1^{er}

M. Patrick BONFILS, directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Mayotte, est nommé délégué territorial adjoint du Centre national pour le développement du sport à Mayotte.

Article 2

La directrice générale du Centre national pour le développement du sport est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des sports.

Fait le 16 avril 2018.

La directrice générale,
ARMELLE DAAM